

**COMPTE-RENDU**  
**DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE SOUES**  
**Séance du 12 Juillet 2021**

Nombre de conseillers : 16	En exercice : 23	Qui ont pris part aux délibérations : 21
----------------------------	------------------	--

**Etaient présents** : MM. BASTIANINI Jean Pierre ; DELAVAUULT Jean-Michel ; DUPONT Raymond ; ERRAÇARRET Dominique ; LARRIEU Bernard ; LAUDEBAT Olivier ; LESCOUTE Roger ; ROUDIER Pascal ; SEMPASTOUS Jean-Paul

Mmes BERNAD Nathalie ; CAMES Colette ; COLORADO Béatrice ; CORONADO Danièle ; CRESCENT Sylvie ; DELANNOY Delphine ; DUBARRY Béatrice ;

**Etaient absents** : Mme CUILHE Sandrine  
Mme TROUILH Françoise

**Excusés** : Mme BARON Marie-Paule a donné procuration à M. ROUDIER Pascal  
Mme HUILLET Paule a donné procuration à M. SEMPASTOUS Jean-Paul  
M. HUILLET Pierre-Jean a donné procuration à Mme CORONADO Danièle  
M. LARROQUE Jean-François a donné procuration à M. LESCOUTE Roger  
M. PELARREY Laurent a donné procuration à Mme DELANNOY Delphine

M. Jean-Michel DELAVAUULT est désigné secrétaire de séance.

## Examen de l'ordre du jour

### Sujet n°1 :

#### Approbation du Procès-Verbal de la séance du 10 Juin 2021

M. le Maire présente le procès-verbal de la séance précédente et appelle des observations.  
Aucune observation n'étant formulée.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Entendu l'exposé de Monsieur le Maire,  
Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité

#### **APPROUVE**

Le Procès-Verbal du 10/06/2021

### Sujet n°2 : Décisions du Maire

M. le Maire informe le Conseil Municipal, qu'en application de la délibération n°D6/2020 du 27 Mai 2020 portant délégations de compétences du Conseil Municipal au Maire, il a pris la décision de :

- ➔ Décider d'ester en justice dans l'instance n°2100245-2 qui oppose la commune de Soues à Madame Aurélie CHINNICI devant le Tribunal de Pau et, le cas échéant, la Cour administrative d'appel de Bordeaux.
- ➔ Nommer Me Julien SOULIE – SELARL SOULIE MAUVEZIN – Avocat au Barreau de TARBES – pour représenter la commune dans l'instance n°2100245-2 qui oppose la commune de Soues à Madame Aurélie CHINNICI
- ➔ Décider d'ester en justice dans l'instance n°2100766 qui oppose la commune de Soues à MM. GARNIER et GARCIA et Mmes RENE et GARCIA devant le Tribunal de Pau et, le cas échéant, la Cour administrative d'appel de BORDEAUX

- Nommer Me Julien SOULIE – SELARL SOULIE MAUVEZIN – Avocat au Barreau de TARBES – pour représenter la commune dans l'instance n°2100766 qui oppose la commune de Soues à MM. GARNIER et GARCIA et Mmes RENE et GARCIA

### Sujet n°3 : Personnel

#### D35/2021 : Etat des réquisitions du personnel en vue de l'organisation des scrutins des 20 et 27 Juin 2021

A l'occasion des Elections Régionales et Départementales et des scrutins des 20 et 27 Juin 2021,  
Le personnel communal, pour le bon déroulement des opérations électorales,

Sur notre réquisition, ont travaillé

Le vendredi 18 juin 2021 dans les conditions décrites ci-après :

Mme GOMEZ Régine 3 Heures

Le samedi 19 juin 2021 dans les conditions décrites ci-après :

M. LAY Valentin 3 Heures

Le dimanche 20 juin 2021 dans les conditions décrites ci-après :

M. LAY Valentin : 25 Heures

Mme GOMEZ Régine : 9 Heures

Mme CARASSOU-BEAUVAIS Stéphanie : 15 Heures

Mme ABADIE Sarah : 15 Heures

Mme BATAN Brigitte : 11 Heures

Mme BRINGAND Véronique : 15 Heures

Mme DUCLOS Amandine 11 Heures

Le Samedi 26 Juin 2021 dans les conditions décrites ci-après :

M. LAY Valentin 2 Heures

Le dimanche 27 Juin 2021 dans les conditions décrites ci-après :

M. LAY Valentin : 24 Heures

Mme GOMEZ Régine : 8 Heures

Mme CARASSOU-BEAUVAIS Stéphanie : 14 Heures

Mme ABADIE Sarah : 14 Heures

Mme BATAN Brigitte : 10 Heures

Mme BRINGAND Véronique : 14 Heures

Mme DUCLOS Amandine 10 Heures

Total :

M. LAY Valentin : 54 Heures

Mme GOMEZ Régine : 20 Heures

Mme CARASSOU-BEAUVAIS Stéphanie : 29 Heures

Mme ABADIE Sarah : 29 Heures

Mme BATAN Brigitte : 21 Heures

Mme BRINGAND Véronique : 29 Heures

Mme DUCLOS Amandine 21 Heures

Le Conseil Municipal  
Où l'exposé de M. le Maire,  
Après en avoir délibéré, et à l'unanimité,

**APPROUVE**

L'Etat de réquisitions des agents pour la mise en œuvre des scrutins des 20 et 27 Juin 2021 tel que présenté ci-dessus.

**AUTORISE**

M. Le Maire à prendre en compte ces réquisitions dans l'établissement des rémunérations des agents concernés.

**Sujet n°4 : Intercommunalité**

Débat autour du projet « PYRESUD » porté par M. Maurice TEJEDOR

M. le Maire explique avoir été destinataire du projet « PYRESUD » porté par M. TEJEDOR, en vue de son implantation sur une partie de l'emprise de la ZAC du parc de l'Adour.

M. le Maire demande l'avis du Conseil municipal afin de pouvoir porter cet avis lors du bureau communautaire lors duquel ce projet sera débattu.

Le Conseil est, a priori, défavorable à ce projet en l'état.

**Sujet n°5 : Cadre de vie**

Information concernant le projet de reprise du restaurant du lac par M. et Mme ESCOS

Débat concernant la suite à donner à l'autorisation d'occupation du domaine public accordé à la SARL Chéries pour l'exploitation du restaurant du lac, et le projet de reprise de la SARL Chéries par M. et Mme ESCOS.

Au vu de la demande de M. COUTURE et Mme MARTIN, le Conseil convient de mettre fin de manière unilatérale à l'autorisation d'occupation en date du 31 juillet, et de procéder à une nouvelle consultation en vue de l'attribution d'une nouvelle autorisation.

**Questions diverses**

Information des conseillers municipaux sur les activités du bureau municipal

M. Le Maire demande aux conseillers municipaux s'ils se sentent suffisamment informés du fonctionnement du bureau municipal, et comment ils souhaiteraient être informés.

Il est décidé de mettre en œuvre une réflexion en vue d'une meilleure transparence des travaux du bureau municipal et des commissions, sous l'égide de la commission information, à partir de septembre 2021.

L'ordre du jour étant épuisé, M. le Maire clôt la séance à 20h11.